

inconnue — de cette Fédération des jeunes filles canadiennes qui s'est donnée un programme si semblable à celui de notre chère Association catholique de la Jeunesse canadienne-française.

Il n'y aura jamais trop, parmi nous, de ces groupements de volontés s'orientant vers un même but après s'être éclairées et fortifiées par la prière et l'étude.

AUBERT DU LAC.

UN CONGRÈS PÉDAGOGIQUE

Les instituteurs de Montréal qui ont pris part, la semaine dernière, au congrès pédagogique de l'École Normale Jacques-Cartier ont prouvé, une fois de plus, que les francophobes qui se disent certains que les Canadiens-français ne veulent pas apprendre la langue anglaise ne sont que des menteurs ou des ignorants.

La séance publique qui a terminé le congrès a été prise, en grande partie, par une discussion animée sur la meilleure façon d'enseigner l'anglais aux petits Canadiens français. Les uns ont préconisé la méthode d'enseignement par les yeux ; les autres, la vieille version de l'anglais au français.

Mais, tous ont été d'accord pour dire qu'il importe d'enseigner l'anglais à nos enfants et de leur bien enseigner.

Ceci, d'ailleurs, n'avait pas besoin d'être déclaré. Les faits sont là et ils crèvent les yeux : notre enseignement secondaire est bilingue depuis qu'il existe et notre enseignement primaire l'est aussi, partout où c'est avantageux qu'il le soit... et même ailleurs.

Ceux qui nous accusent faussement de ne pas vouloir étudier l'une des deux langues officielles du pays sont, tout juste, ceux-là même qui n'en connaissent, n'en parlent et n'en entendent qu'une seule.

Et c'est pourquoi il arrive qu'un instituteur de langue anglaise peut se faire comprendre parfaitement par chacun des confrères de langue française devant lesquels il fait un discours, tandis qu'un orateur canadien-français peut être sûr, même s'il s'adresse à ses collègues de la Société Royale, que ses auditeurs de langue anglaise ne le comprennent pas plus que s'il parlait le chinois.

Et voilà qui montre suffisamment que des deux races auxquelles ce pays appartient à titre égal, celle qui a le plus fait pour son propre développement, pour la bonne entente et pour l'acquit de ses devoirs envers la race sœur, ce n'est pas la race anglaise qui se targue ici, d'être « supérieure » et qui est tout simplement arriérée.

AUBERT DU LAC.